



Vœux du chapitre cathédral à Monseigneur Raymond Centène, exprimés par son doyen, le Père Gabriel Jégouzo

Maison du diocèse,
le 17 janvier 2026

À la maison du diocèse, le 17 janvier, une centaine de personnes ont participé à la traditionnelle cérémonie des vœux. En ce début d'année, se faisant le porte-parole de tout le diocèse, le doyen du chapitre cathédral a présenté les vœux des chanoines à notre évêque. Comme de coutume, ce fut l'occasion de rouvrir une page du passé de notre diocèse, pour y scruter le message des temps.

Monseigneur, l'année dernière, à l'occasion des vœux, nous avons évoqué l'un de vos prédécesseurs en fonction à la veille du Concile Vatican II. Aujourd'hui, nous parlerons de son successeur, qui a commencé son épiscopat à la fin du Concile. Vous avez compris qu'il s'agit de Monseigneur Pierre Auguste Boussard, que beaucoup ici ont connu, puisque son épiscopat n'est pas très éloigné d'aujourd'hui.

Nous allons donc évoquer l'arrivée dans le diocèse de Monseigneur Boussard, la première année de son épiscopat en 1965, et sa participation à la quatrième et dernière session du Concile Vatican II. À partir de 1965, l'application du Concile a été, comme pour tous les évêques de l'époque, le devoir prioritaire du nouveau prélat.

Démission de Monseigneur Le Bellec et nomination de Monseigneur Boussard.



Monseigneur Le Bellec n'avait pas participé à la troisième session du Concile Vatican

II en 1964. Le 25 mars, il avait écrit au pape pour lui faire part de ses ennuis de santé. Le 5 juin, il lui envoyait une deuxième lettre pour lui dire qu'il renonçait à sa charge. Une réponse de la Secrétairerie d'État arrivait le 27 juin à l'évêché : « Sa Sainteté a accueilli avec bienveillance votre décision. Votre renoncia-

tion ne deviendra publique que plus tard. » Trois mois plus tard, la nonciature apostolique informe Monseigneur Le Bellec, le 22 septembre, que le Saint-Père a accepté sa démission.

L'*Osservatore Romano*, du 26 septembre 1964, rend publique la démission en ces termes : « Le Saint-Père, ayant reçu benignement la renonciation, pour raisons de santé, de Son Excellence Révérendissime Eugène Le Bellec, évêque de Vannes, a daigné le transférer à l'église épiscopale titulaire de Tela. Le Saint-Père a daigné, benevollement, nommer à l'église cathédrale de Vannes, le Révérend Monseigneur Auguste Boussard, vicaire général de Quimper. » En même temps, Monseigneur Le Bellec est nommé administrateur apostolique du diocèse jusqu'à la prise de possession canonique de son successeur. [...]

La Semaine religieuse annonce que le sacre de Monseigneur Boussard aura lieu le 21 décembre 1964, à la cathédrale de Vannes. Mais le 4 décembre 1964, Monseigneur Boussard est victime d'un accident de voiture. [...] Donc, la consécration épiscopale de Monseigneur Boussard est repoussée à plus tard. Cependant, la prise de possession du siège épiscopal eut lieu le 16 décembre 1964.

En voici le compte rendu dans la *Semaine religieuse* : « Les lettres apostoliques établissant Monseigneur Boussard, évêque de Vannes, ont été présentées au chapitre par le doyen, procureur choisi par Monseigneur Boussard. Le chapitre a reconnu l'authenticité et l'intégrité de ces lettres

et le chancelier de l'évêché a établi un procès-verbal. Cet acte a constitué la véritable prise de possession et à ce moment, Monseigneur Boussard a pris effectivement possession du diocèse de Vannes. Les pouvoirs de l'administrateur apostolique ont pris alors fin ». À partir de ce moment également, les prêtres ont eu l'obligation de nommer Monseigneur Boussard au canon de la messe. Et le premier acte de juridiction de Son Excellence Monseigneur Boussard a été de nommer, le jour même, deux vicaires généraux, Monseigneur Le Baron et Monsieur le Chanoine Quesnel.

Le sacre du nouvel évêque fut fixé au lundi 1er février 1965 à 10 heures. La cérémonie fut grandiose par le développement de la liturgie, la participation de nombreux prélat, la présence d'une foule nombreuse.

Commencement du ministère de Monseigneur Boussard en cette année 1965.



La réforme liturgique va se mettre en place progressivement. Le plus remarquable au début est l'emploi plus ou moins important du français.

À partir du premier dimanche de Carême, introduction de la prière universelle aux messes dominicales et aux fêtes. Monseigneur Boussard publie, à l'entrée en Carême, sa première lettre pastorale et le mandement de Carême. Il dit : « Efforçons-nous de répondre à l'appel de l'Église en retrouvant le sens de la prière, de la pénitence et de la charité. »

En vue de la première visite pastorale du diocèse, Monseigneur Boussard demande aux curés et recteurs de rédiger un rapport pastoral faisant l'état des lieux. Sans

doute, est-ce pour le nouvel évêque, un moyen de mieux connaître la vie des paroisses et les mouvements qui animent l'ensemble. Dans ce rapport, les curés et recteurs doivent répondre à un certain nombre de questions. Ainsi, au point numéro dix, aux questions suivantes : Quels sont vos objectifs pastoraux actuels ? Quels sont les principaux obstacles auxquels vous vous heurtez dans la poursuite de ces objectifs ? Donnez, pour conclure, en une dizaine de lignes, l'appréciation sur la vie de la paroisse, les dangers et les défauts les plus caractéristiques, les ressources en personnes, familles et groupements.

Arrive la semaine sainte. Les premières nouveautés de la réforme liturgique se font découvrir. La concélébration est permise le Jeudi Saint et le jour de Pâques, conformément au décret du 7 mars 1965 de la Sacrée Congrégation des Rites et le Conseil liturgique.

Le 21 mai, célébration du **quinzième centenaire de Saint Patern**, premier évêque de Vannes en l'an 465. Le décret du Saint Siège, Armoricae Regionis, du 24 septembre 1964, venait de déclarer Saint Patern, patron principal du diocèse.

Dans la ville épiscopale, le 20 juin, **procession de la Fête Dieu**, à vingt heures, sur le parcours suivant : place Henri IV, rue Émile Burgault, rue Thiers, rue du Port, parc des Sports.

En dehors, ou *ad gentes*, mais en communion avec le diocèse, quelques nouvelles des prêtres *Fidei Donum*. La revue diocésaine de mai et juin 1965 relate l'expérience de deux d'entre eux, le père Louis Le Guern au Pérou et le père Lestrohan, à Recife, au Brésil. Celui-ci était à ses débuts, période de formation, apprentissage de la langue, découverte du contexte social et ecclésial. Et il écrivait : « L'appel de l'Église à une collaboration apostolique réelle est bien fondé. Les besoins de l'Église ici sont immenses. » Les prêtres *Fidei Donum* avaient été



créés par un *motu proprio* du pape Pie XII en 1957, initiative consolidée dans le décret conciliaire *Ad gentes*, le 7 décembre 1965.

Juin 1965.... Ce sont les premières ordinations de Monseigneur Boussard. Quinze diacres reçoivent la prêtre et vingt-cinq séminaristes, le sous-diaconat et le diaconat.

Premier 26 juillet pour le nouvel évêque. Le nonce apostolique, Monseigneur Bertoli, a été invité au pardon. Monseigneur Boussard, lors de sa prise de parole le matin, explicite sa devise : *in spem vivam*, pour une vivante espérance. À la fin du pardon, Monseigneur demande au nonce d'apporter un message de gratitude au Pape, en ces mots : « Nous vous prions d'assurer le Saint-Père de nos prières, de notre ferme résolution à participer dans tout le diocèse, représenté ici à Sainte-Anne, à la grande tâche d'évangélisation, de l'assurer également de notre affectueuse soumission à l'Église, facteur d'unité et de paix et espérance des peuples. » En septembre, Monseigneur Boussard annonce sa participation prochaine à la quatrième session du Concile, qui débutera le 14 septembre.

La participation de Monseigneur Boussard au Concile.

Des échos du Concile par l'évêque lui-même dans la revue diocésaine. En voici quelques lignes, nous nous en tiendrons au mois de septembre. Le 14 septembre, date d'ouverture de la quatrième session : « Paul VI parle. Son discours se comprend difficilement. Est-ce à cause d'un défaut de sonorisation ? Ou plutôt,



n'ai-je pas perdu l'oreille ? Il faudra se réhabituer au latin. La substance de l'exhortation ne m'échappe pas malgré tout : *La charité doit imprégner nos paroles et nos actes. Elle n'exclut personne. Nous ne pouvons méconnaître le danger des erreurs qui surgissent de tous côtés. Mais nous devons compter sur le pouvoir, l'efficacité de l'amour. N'est-ce pas l'option de ce concile pastoral ?*

Le jour suivant, le quinze, première congrégation générale. C'est la 128^e depuis le début du concile. Monseigneur Boussard écrit : « On prend place comme à la rentrée. Ce n'est pas une petite affaire. Plus de deux mille personnes cherchent chacune son alvéole dans la ruche. L'organisation est débordée. Mais il faut croire que la bonne volonté et la gentillesse font des prodiges. Lorsqu'à l'heure prévue pour le début de la messe, on nous annonce l'arrivée du souverain pontife, tout est en ordre. La présence du pape présage un événement important. En effet ! Le secrétaire général du Concile, aussitôt après la messe, dit que lecture va être donnée de lettres apostoliques contenant un motu proprio de Sa Sainteté Paul VI. Il s'agit du « Sénat de l'Église », qui prend le nom de « Synode des évêques pour l'Église universelle ». L'effet de surprise est bien amorti par le latin. Les pères ont-ils compris tout de suite ? Je crois qu'ils n'en ont saisi que peu à peu la signification et l'importance. Et voici que des applaudissements éclatent. Ils manifestent la gratitude et la satisfaction. La collégialité entre dans les faits. Elle prend la forme d'une institution permanente. »

Le 16 septembre est consacré au projet sur la liberté religieuse. Monseigneur Boussard écrit : « On nous annonce dix-sept interventions. Ce sera le lot quotidien ». Problème toujours de compréhension. « L'accent de chaque orateur permet de le situer géographiquement, mais n'aide guère à suivre le cours de sa pensée. Le cardinal Ritter a le grand mérite de parler lentement et de parler net. Si l'on s'accorde en général sur la substance de la déclaration, il y a des opposants catégoriques. Tel orateur s'en prend amèrement à l'injustice de la Commission qui a présenté le projet : on n'a pas mentionné les amendements proposés par la minorité. On ne tient compte que de la majorité en cette assemblée. Monseigneur Carli, évêque de Segni, près de Rome, craint fort que l'on ne cherche à infléchir la doctrine constante de l'Église pour l'adapter aux requêtes de la mentalité actuelle. »

Le 17 septembre, « les interventions reprennent. Elles se succèdent, mais ne se répondent pas, car elles sont préparées indépendamment l'une de l'autre. Plaidoyer pour la liberté, attaque contre un texte jugé trop libéral, se juxtaposent. Singulier débat. Plus on avance dans cette discussion, plus il semble que la question s'embrouille. Pourtant, une clarification doit se faire ». [...]

Le 21 septembre, « le vote annoncé hier sur la liberté religieuse va-t-il avoir lieu ? On a l'impression que cette discussion s'étire. Aussi, lorsque Monseigneur Felici demande que l'on se prononce par assis et levé sur la prolongation ou l'arrêt, la majorité est écrasante en faveur de l'arrêt. » [...]. On passe à l'étude de la Constitu-

tion sur l'Église dans le monde de ce temps, appelé Schéma treize, à cause du nombre de propositions qu'il contenait antérieurement. Monseigneur Garrone le présente. Réaction, dont celle du cardinal Béa. Le prélat, « au fort accent germanique, estime que la formulation est imprécise. Il y faudrait un vocabulaire. Le latin qu'on y emploie est parfois exécrable. Lui, qui enseigne en cette langue depuis une cinquantaine d'années, a dû avoir recours au texte français pour comprendre certains passages. La lutte est serrée. Deux familles d'esprit vont s'opposer. Deux conceptions différentes de la présence de l'Église au monde. »

L'étude du schéma treize se poursuit les jours suivants. Monseigneur Boussard rapporte une déclaration de Paul VI : « l'Église dans le monde n'est pas une fin pour elle-même. Elle est au service de tous les peuples. Elle doit rendre le Christ présent à tous, individus et nations, le plus largement possible. »

Le 22 septembre, « nous avons retrouvé le rythme conciliaire à deux temps : débat et votes. Des attaques du projet se déferlent. Les points faibles sont signalés. C'est d'abord le caractère trop optimiste de l'ensemble. »

Le 23 septembre. « D'autres évêques, tout en approuvant le schéma, voudraient qu'il manifeste davantage la sollicitude de l'Église pour les pauvres, pour le tiers-monde. »

Le 24 septembre, « le schéma treize est-il en mauvaise posture ? L'opinion ne paraît pas satisfaite, bien que favorable. Le texte est composite. L'assemblage ne constitue pas une unité

organique, au moins dans la deuxième partie. Des remaniements sont exigés. Pourtant, chaque fois que l'Assemblée a été appelée à se prononcer sur la poursuite des débats, le mouvement d'unanimité se dessinait. »

Les derniers textes du concile ont été votés entre le 28 octobre 1965 et le 7 décembre 1965, c'est la clôture du concile. Quatre jours plus tard, le 12 décembre, Monseigneur est de retour à Vannes. Il célèbre une messe à la cathédrale à 18 heures et prononce l'homélie sur le thème : *Église, qui es-tu ?* L'évêque expose le thème de l'Église à partir des actes du concile.

Le pape Paul VI avait annoncé un jubilé à la suite du concile, pour remercier le Seigneur des dons reçus dans l'Église et pour implorer le secours divin pour la suite. Le jubilé se déroulera du 1^{er} janvier 1966 à la Pentecôte, le 29 mai.

Les buts du jubilé : premièrement, la conversion personnelle et collective, deuxièmement, valoriser le sens de l'Église.



© David Lees

Quelques événements pastoraux de l'année 1965.

D'abord, au niveau national, le lancement des prêtres ouvriers. « L'épiscopat français se propose, avec l'accord du Saint-Siège, d'autoriser un petit nombre de prêtres à travailler à plein temps dans les usines et sur les chantiers, après une préparation appropriée. Cette autorisation

est prévue pour une période de trois ans. C'est une mission essentiellement sacerdotale qui sera confiée aux prêtres, au travail. Comme tous les prêtres, ils sont consacrés à l'annonce de l'Évangile. Le prêtre au travail pourra se syndiquer, mais sachant que les tâches temporelles reviennent en propre aux militants ouvriers, il s'abs-tiendra de prendre des responsabilités dans l'action syndicale et politique. » Ce communiqué de l'épiscopat français est reproduit dans la revue diocésaine de Vannes.

Quelques événements au niveau diocésain : création du foyer de Kerthomas pour la fraternité catholique des malades. L'équipe diocésaine existait depuis 1954. Elle fit paraître un bulletin diocésain intitulé *Unis*, tiré en 4500 exemplaires en 1965. (Le foyer de Kerthomas a été vendu, à l'APF, vers 1995.)

La réforme liturgique (Suite). La Commission liturgique nationale édite des directives pastorales pour l'aménagement des églises en fonction de la réforme liturgique. Il est recommandé de ne pas se précipiter, de respecter le principe de la propriété communale. Il y est donné des indications sur l'emplacement et la disposition de l'autel, du tabernacle, sur l'aménagement du chœur, du baptistère.

Toujours au niveau diocésain, la session des jeunes prêtres, du 23 au 28 août 1965, suivie de la retraite du 29 août au 4 septembre. Le bulletin diocésain annonce : « Pendant la session et la retraite, nous aurons la possibilité de concélébrer. Il est recommandé à chacun des participants d'apporter amict, aube, cordon et ornement blanc, gothique de préférence. » On a du mal à imaginer qu'avant cette date, chaque prêtre, durant la retraite sacerdotale, célébrerait la messe à part.

Les voeux

Monseigneur, nous venons de rappeler une page de l'histoire diocésaine, pas si lointaine, à un moment déterminant dans la vie de l'Église, l'issue du concile Vatican II, et dans la vie diocésaine, l'arrivée de Monseigneur Boussard.

Nous vivons actuellement une autre période de la vie de l'Église, soixante ans après le concile. Les diocèses de France ont connu une évolution rapide. Il a fallu s'adapter aux nouveaux défis touchant la vie culturelle, l'évolution des mœurs, la sécularisation. Que voulons-nous faire en Église ? En y réfléchissant bien, la mission est toujours d'annoncer le Christ et le salut qu'il apporte, en nous confrontant au réel : la vie d'aujourd'hui, les gens d'aujourd'hui, les obstacles au sens religieux, les attentes de nos contemporains.

Pouvons-nous être des témoins crédibles, des témoins audacieux pour développer la mission ?

Et comment vivre notre foi chrétienne en communion, sans nous diviser dans le témoignage que nous devons porter autour de nous ?



Vœux 2026 de Monseigneur Raymond Centène pour le diocèse de Vannes

Prononcés à la maison du diocèse, le 17 janvier 2026

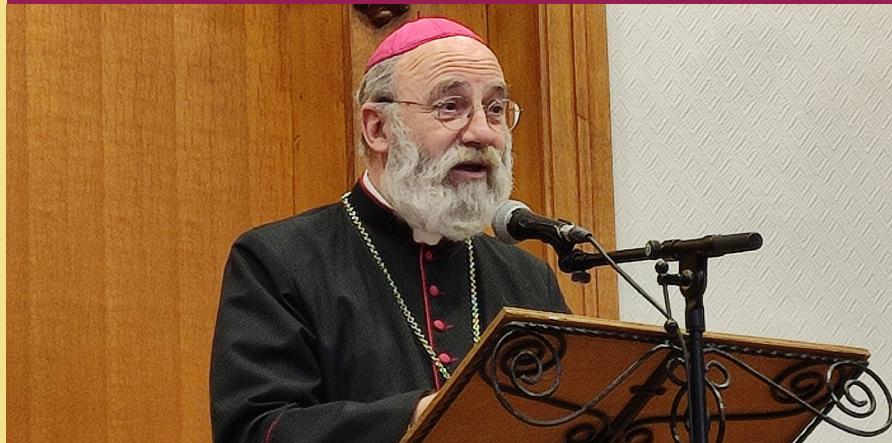
Vous avez écrit dans un courrier du mois de décembre dernier, Monseigneur : « L'élan initié par les trois années jubilaires doit maintenant être entretenu afin de porter des fruits. Chaque paroisse est appelée à poursuivre cet élan ». Ce que nous avons vécu d'intensif ces trois dernières années ne doit pas retomber soudainement. Tous ceux qui veulent prendre part à la vie du diocèse peuvent montrer leur dynamisme et trouver des voies d'une évangélisation pour aujourd'hui.

Monseigneur, nous savons votre volonté de favoriser une bonne animation du diocèse : mission et communion, deux maîtres mots, nous semble-t-il, pour vous.

Alors, pour cela, nous vous souhaitons force et santé pour l'année qui commence.

Nous vous souhaitons aussi joie et satisfaction dans votre ministère d'évêque de Vannes.

Bonne et sainte année 2026, Monseigneur, avec la grâce de Dieu.



Je vous remercie chaleureusement, Monsieur le doyen, cher Gabriel, pour vos vœux qui, au-delà du protocole de cette cérémonie, touchent au cœur même de notre mission diocésaine. En présentant ces vœux au nom de tous, vous avez ouvert une porte sur notre histoire et c'est par cette porte que je souhaite maintenant entrer dans mon propos.

Vous avez évoqué avec une émotion partagée cette page lumineuse de l'histoire de notre Église, le Concile Vatican II qui, dans notre diocèse, correspond au passage de témoins de Monseigneur Le Bellec à Monseigneur Boussard.

Pour beaucoup d'entre nous, ces noms : *Lumen Gentium*, *Gaudium Et Spes*, *Sacrosanctum Concilium*, ne sont pas seulement des titres de documents, mais l'évocation d'un souffle de liberté et d'une espérance joyeuse. C'était le temps du printemps de l'Église, une époque où l'optimisme portait les pas des chrétiens et où le dialogue avec le monde semblait être une promesse de moisson immédiate. L'Église s'ou-

vrait. Les fenêtres étaient grandes ouvertes et nous pensions que la modernité viendrait tout naturellement s'abreuver à la source de l'Évangile.

Pourtant, nous ne pouvons pas nous tenir ici ce matin sans éprouver un contraste saisissant.

À l'enthousiasme des années conciliaires, a succédé une saison, par bien des aspects, hivernale.

Le monde vers lequel nous nous tournions avec une confiance joyeuse s'est profondément et rapidement transformé. La sécularisation a creusé son sillon. L'indifférence semble avoir remplacé la quête de sens. Et nos communautés, autrefois si denses, si dynamiques, font l'expérience du vieillissement. Le contraste est parfois douloureux. Nous sommes passés d'une Église de chrétienté, structurante pour la société, à une Église qui se redécouvre petit troupeau.

Mais ce constat ne doit pas être un cri d'amertume. Il est l'appel à une lucidité évangélique renouvelée.



Le Concile n'était pas un point d'arrivée, mais une boussole. Il n'était pas le nord, il le désignait. Si le paysage a changé, l'étoile polaire est toujours à sa place.

Et c'est précisément au cœur de ce contraste que surgit aujourd'hui une raison d'espérance qui dépasse nos calculs humains.

Regardons ce qui se passe sous nos yeux, dans nos paroisses, lors des fêtes de Pâques : cette multiplication étonnante, presque miraculeuse, des demandes de baptême d'adultes.

Qui aurait pu prédire, il y a vingt ans, que tant d'hommes et de femmes issus de milieux si divers, parfois sans aucune culture chrétienne, frapperait avec une telle soif à la porte de l'Église ?

Le catéchuménat est devenu aujourd'hui le poumon de notre espérance. Ces nouveaux appelés ne viennent pas à nous par conformisme social, ni par tradition familiale. Ils sont mus par un choix radical, par une rencontre personnelle avec le Christ. Ils nous bousculent, ils nous renouvellent et cette grâce nous donne une responsabilité immense.

"Que l'audace des catéchumènes soit notre stimulant pour cette année !"

nat, des parrains, des marraines et de toutes les équipes catéchuménales. Accompagner un catéchumène, c'est lui transmettre un savoir et c'est aussi l'introduire dans une famille. Pour accepter de cheminer avec lui, de se laisser déplacer par ses questions, de redécouvrir avec lui la fraîcheur de la parole de Dieu.

Ces catéchumènes nous rappellent que l'Église n'est pas un musée, mais un corps vivant qui enfante. Ils nous disent que l'Esprit-Saint souffle où il veut, au-dedans comme au-dehors de nos structures, le plus souvent là où nous ne l'attendons pas. Que l'audace des catéchumènes soit notre stimulant pour cette année !

Toutefois, pour que ces nouveaux baptisés s'épanouissent, ils ont besoin d'une communauté qui soit un véritable foyer.

Et cela m'amène à ces maîtres mots que vous évoquez, Monsieur le Doyen, à la fin de votre intervention : l'importance vitale de notre communion.

La mission ne peut pas être le fruit d'individus isolés, aussi talentueux soient-ils. Elle est l'œuvre d'un corps dans lequel chaque membre, chaque organe est connecté aux autres et qui ne peut agir que dans le cadre d'une interdépendance parfaite.

Le Christ nous a laissé cette parole testamentaire qui doit retentir en nous avec une acuité nouvelle : « Qu'ils soient un, pour que le monde croie que tu m'as envoyé » (Jn 17:21). N'hésitons pas à méditer longuement sur ces mots :

Jésus ne dit pas : « Qu'ils soient parfaits pour que le monde croie que tu m'as envoyé ».

Jésus ne dit pas : « Qu'ils soient nombreux pour que le monde croie que tu m'as envoyé ».

Jésus ne dit pas : « Qu'ils soient puissants pour que le monde croie que tu m'as envoyé ».

Il dit : « Qu'ils soient un ».

L'unité n'est pas une option pour l'Église. Elle est sa signature de cré-

dibilité. Dans un monde déchiré par les polémiques, par les réseaux sociaux qui exacerbent les divisions, par le jugement permanent porté sur tous et sur chacun, notre unité est en soi, en elle-même, une prédication.

Si nous nous déchirons entre nous, si nos paroisses deviennent des repères claniques, si nos sensibilités liturgiques deviennent des barrières infranchissables, si nos options pastorales deviennent des prés carrés à défendre, comment annoncer au monde que le Christ est celui qui nous réconcilie, celui qui fait tomber le mur de la haine ?

Le monde ne croira pas à nos discours sur l'amour si nous ne nous aimons pas d'abord.

**L'unité n'est pas une option pour l'Église.
Elle est sa signature de crédibilité.**

Cette communion exige une conversion quotidienne. Elle nous demande de passer en permanence du moi au nous, d'apprendre à écouter l'autre, à l'accueillir dans sa différence comme une richesse et non pas comme une menace.

C'est par cette unité, et par elle seule, que notre témoignage portera du fruit.

Cette exigence de communion au cœur de l'Église nous prépare à être au-dehors des artisans de paix.

Car le monde, vous le voyez, a besoin de cette paix que lui seul ne peut pas se donner.

Le contexte actuel est sombre. Sur le plan international, nous voyons le retour de la guerre sur notre continent et au Proche-Orient, la montée des impérialismes et des radicalités. Sur le plan national, nous sentons monter les tensions sociales, les solitudes qui se transforment en colère, les fractures de nos territoires ruraux ou de nos quartiers urbains.

Face à cela, nous pourrions être tentés par le découragement ou le repli.

Mais nous devons l'affirmer avec force, la paix n'est pas seulement l'absence de conflits armés ou le résultat de savantes manœuvres diplomatiques ou encore l'équilibre de la terreur. La paix véritable est le fruit de l'évangélisation.

La paix ne peut venir que de coeurs unifiés. Et le cœur ne s'unifie que par la pratique des vertus théologales : par la foi qui nous assure que Dieu est le père de tous et que chaque homme est un frère et non un concurrent ou moins encore un ennemi. Par l'espérance qui nous donne la force de ne pas céder au cynisme, de croire que le mal n'aura pas le dernier mot et que la réconciliation est toujours possible. Par la charité qui nous pousse à aller vers les autres et plus particulièrement vers les plus pauvres, vers celui qui est exclu de la table de la paix, pour lui rendre sa dignité.

La mission de l'Église est de former et d'offrir au monde des hommes et des femmes dont le cœur soit habité par cette paix intérieure. Un cœur uni par le Christ est un cœur qui ne craint pas l'autre. C'est de là, et de là seulement, que pourra naître une société plus juste et plus fraternelle.

En conclusion, que souhaiter à notre diocèse ? Que nous souhaiter mutuellement pour cette nouvelle année ?

Je nous souhaite de ne pas avoir peur du contraste des temps. L'Église, à Vatican II, nous a donné un élan. Par les catéchumènes, aujourd'hui, elle nous apporte la preuve que l'Esprit Saint est toujours à l'œuvre dans le monde. C'est le même Esprit et c'est la même Église.

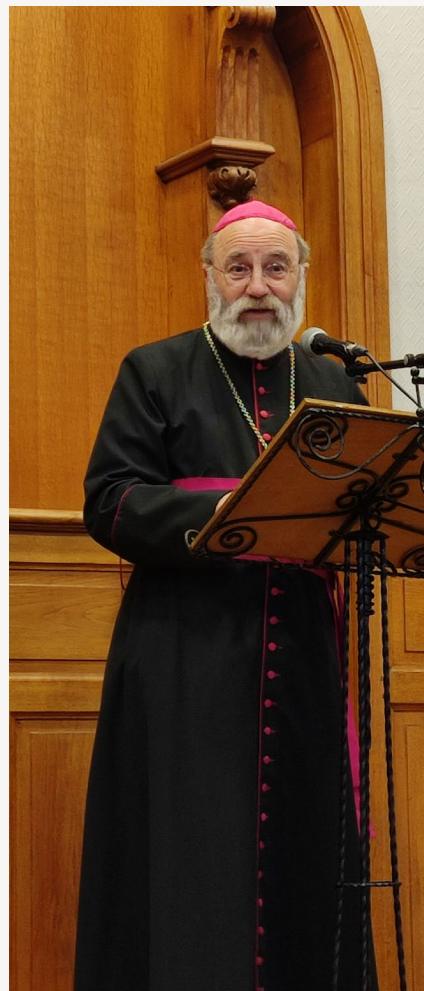
Je nous souhaite d'être des passionnés de la communion et de l'unité. Que nos églises soient des maisons de fraternité où chacun trouve sa place, où les différences s'estompent dans la charité.

Le cœur ne s'unifie que par la pratique des vertus théologales.

Je nous souhaite enfin d'être des porteurs de paix, non pas une paix de surface, mais cette paix profonde qui vient du Christ ressuscité.

Que la Vierge Marie, Mère de l'Église, nous accompagne sur ce chemin. Qu'elle nous aide à « être un » pour que le monde voie et qu'en voyant, il puisse croire.

À chacune et chacun d'entre vous, à vos familles, à vos communautés et à tous ceux qui vous sont chers, je souhaite une sainte et heureuse année 2026.



Liste des personnes ayant reçu la médaille du Mérite diocésain au cours de l'année 2025.

- **Michelle CAPON**, au service de la pastorale des jeunes et du doyenné de Lorient, le 10 janvier 2025 ;

- **Evelyne AILLET**, animatrice en pastorale scolaire (APS) et catéchiste, catéchuménat, à Saint Louis de Lorient, le 10 janvier 2025 ;

- **Aimé BERNARD**, sacristain pendant 30 ans à la Trinité Porhoët, le 3 mai 2025.

